

Vous servir, votre vision, vous emmener...



CONSEIL

# AUDIT, ACQUISITION & TRANSMISSION

XO CONSEIL vous accompagne dans :

LES MISSIONS LEGALES DE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

LES MISSIONS CONTRACTUELLES  
D'AUDIT

LES MISSIONS DE TRANSMISSION OU  
REPRISE D'ENTREPRISE

LES MISSIONS D'ÉVALUATION  
D'ENTREPRISE

LES MISSIONS D'EXPERTISE JUDICIAIRE



[www.xoconseil.fr](http://www.xoconseil.fr)

**VANNES**

70 rue Anita Conti  
56009 VANNES CEDEX  
Tél. 02 97 63 42 79  
Fax. 02 97 40 30 88  
vannes@xoconseil.fr

**QUIMPER**

110 Boulevard de Créac'h Gwen  
29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 52 07 63  
Fax. 02 98 52 25 51  
quimper@xoconseil.fr

**CARNAC**

11 rue de l'Oppidum  
56340 CARNAC  
Tél. 02 97 50 18 96  
Fax. 02 97 40 30 88  
carnac@xoconseil.fr

**PARIS**

20 rue des Bourguignons  
92600 ASNIERES-SUR-SEINE  
Tél. 01 47 82 91 90  
Fax. 01 42 42 02 49  
paris@xoconseil.fr

## LES MISSIONS LEGALES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Ces missions sont assurées au sein du groupe par la société XO AUDIT composée d'une équipe de spécialistes formés aux méthodes de l'audit. C'est une mission à caractère réglementaire dans la mesure où elle est imposée par les différentes lois réglementant les sociétés commerciales.

Nos auditeurs expriment une opinion motivée sur les états de synthèse (Bilan, compte de résultat et annexe).

---

## LES MISSIONS CONTRACTUELLES D'AUDIT

Ce sont des missions sur mesure. Selon vos demandes, nos spécialistes vous accompagnent sur des besoins spécifiques dans les domaines suivants : Analyse de la qualité du système d'information et des procédures, recherche de financements ou de fonds propres, diagnostic financier, évaluation de risques spécifiques.

---

## LES MISSIONS DE TRANSMISSION OU REPRISE D'ENTREPRISE

Réussir une transmission-reprise nécessite d'anticiper, d'être patient mais aussi réactif et surtout d'être accompagné par son expert-comptable pour réussir «cette mutation».

En voici les principales étapes : Définition du projet et validation de la faisabilité de l'opération, détermination des forces et faiblesses de l'entreprise, valorisation de l'entreprise, élaboration du dossier de présentation, diffusion de l'offre , présélection des candidats repreneurs, participation aux négociations, élaboration du protocole et des actes, accompagnement du cédant post-cession sur les plans fiscaux, patrimoniaux, etc...

---

## LES MISSIONS D'ÉVALUATION D'ENTREPRISE

La question de l'évaluation globale d'une entreprise se pose dans de nombreuses situations. Cette opération est cruciale et il faut obligatoirement la confier à des spécialistes.

Il existe trois grandes méthodes d'évaluation, à savoir les techniques fondées sur le patrimoine, sur le résultat ou sur les perspectives de rentabilité.

A partir de l'analyse du contexte global de l'entreprise et des motivations de l'évaluation, nos experts déterminent une fourchette d'évaluation à partir d'une pondération de ces trois méthodes.

---

## LES MISSIONS D'EXPERTISE JUDICIAIRE

Lorsqu'un magistrat s'estime insuffisamment informé sur des questions techniques concernant un litige soumis à son appréciation, il peut désigner un expert pour l'éclairer sur ces points.

L'expert judiciaire intervient sur ordonnance des juges (expertise judiciaire) ou sur demande officieuse (expertise unilatérale) voire conjointe (expertise amiable).

La société XO CONSEIL est inscrite sur la liste des Experts-judiciaires près de la Cour d'Appel de RENNES.